



VOS DÉMARCHES

Elections



(https://ville-lissy.fr/sites/lissy.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/carte-electorale.png?itok=bSIQHdsG)

Retrouvez ici les informations pratiques à savoir pour vous inscrire sur les listes électorales.

Inscriptions

Les inscriptions sur les listes électorales se font toute l'année.

Les pièces à fournir :

- Carte d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou factures EDF, téléphone, taxe d'habitation...)
- Attestation pour les personnes hébergées (enfants majeurs,...)

Inscription en ligne

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales par internet avec www.service-public.fr 

Vous avez jusqu'au 2 mars 2022, pour vous inscrire sur les listes électorales communales pour voter lors de l'élection présidentielle.

DÉMARCHE EN LIGNE



PROCURATION EN

LIGNE

([HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/R58939](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58939))

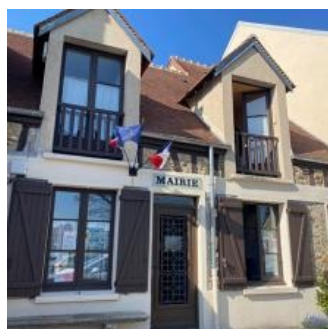


VOS DÉMARCHES

Service Public

Donner procuration en ligne

CONTACT



ADMINISTRATION

Mairie de Lissy

 Place Roger Chauveau
77550 Lissy

 Courriel

 01 64 38 85 90

 VOIR LA FICHE

CONTENUS ASSOCIÉS

 ACCUEIL ET SERVICES MUNICIPAUX